

DÉCISION DU CONSEIL
du 1^{er} octobre 2007
portant nomination d'un membre autrichien au Comité des régions
(2007/650/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 263,

vu la proposition du gouvernement autrichien,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 24 janvier 2006, le Conseil a arrêté la décision 2006/116/CE ⁽¹⁾ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2006 au 25 janvier 2010.
- (2) Un siège de membre est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Sepp RIEDER,

DÉCIDE:

Article premier

M^{me} Renate BRAUNER, Vizebürgermeisterin der Stadt Wien und stellvertretende Landeshauptfrau, est nommée membre du Comité des régions en remplacement de M. Sepp RIEDER pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2010.

Article 2

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007.

Par le Conseil
Le président
M. LINO

⁽¹⁾ JO L 56 du 25.2.2006, p. 75.